

LA PARATUBERCULOSE

La paratuberculose est une maladie de terrain connue depuis plus de 100 ans. Cependant, elle reste d'actualité car elle peut toucher n'importe quel type de troupeau. Elle se traduit par une inflammation chronique, contagieuse et incurable du gros intestin appelée communément « maladie du boyau blanc » ou « maladie de Johne ». Elle touche les bovins mais également les autres ruminants domestiques et sauvages qui peuvent servir de réservoir de contamination. *Une lutte efficace contre cette maladie repose avant tout sur des mesures sanitaires drastiques et de longue haleine.*

Infection

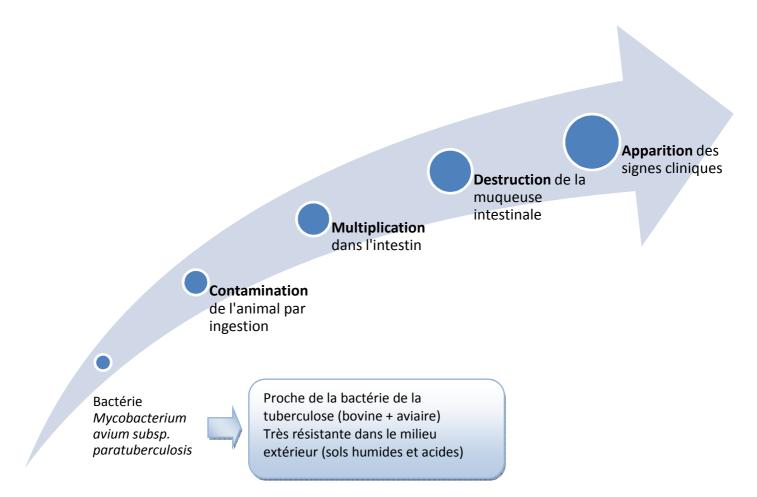
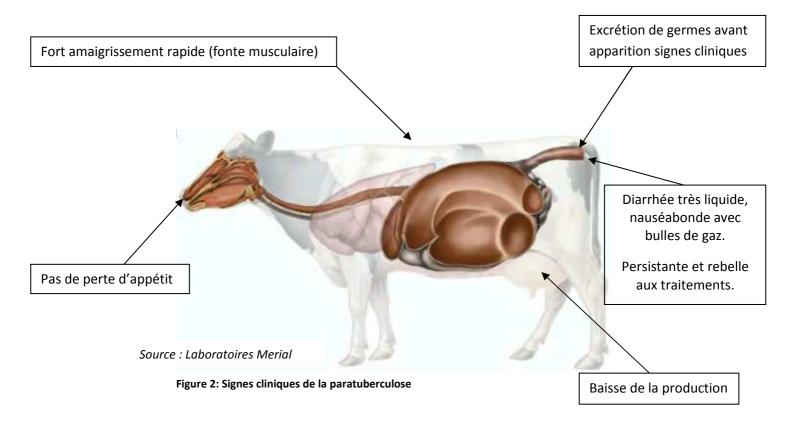


Figure 1 : Evolution de l'infection



Signes cliniques



Diagnostic

Il n'existe à ce jour aucun test suffisamment précoce pour détecter la maladie dans un troupeau infecté. Les différentes techniques de laboratoire disponibles pour dépister la maladie à partir des matières fécales ou du sérum sanguin sont les suivantes :

- Examen direct des matières fécales au microscope après coloration (bactérioscopie)
- Culture de matières fécales (coproculture)
- Dépistage sérologique par la méthode ELISA (mise en évidence d'une réaction immunitaire chez les animaux infectés)
- PCR sur matières fécales (recherche d'ADN de mycobactéries paratuberculeuses chez les animaux infectés



• Les mesures de lutte



Elimination des sources d'infection

- •Isolement des bovins positifs avec élimination rapide
- •Si possible ne pas laisser vêler une vache ou une génisse prête positive
- •Ne pas donner le lait et/ou le colostrum d'une mère positive aux veaux
- Faire contrôler systématiquement tous les bovins introduits de plus de deux ans en paratuberculose (ELISA)



Elevage des veaux

- •Si séparation du veau de sa mère: ne donner ni le colostrum ni le lait de sa mère
- Donner du colostrum d'une vache négative prélevé après nettoyage de la mamelle
- Préférer le lait en poudre au lait cru
- Elevage si possible dans un endroit séparé du reste du troupeau au moins jusqu'au sevrage



Hygiène des locaux

- •Respect des normes de confort et d'ambiance : pailler suffisamment pour éviter l'humidité et racler quotidiennement les aires bétonnées
- Désinfecter les locaux au moins une fois par an après décapagae rigoureux



Gestion des déjections, pâtures et points d'eau

- •Ne pas épandre de fumier ou de lisier sur les pâtures
- Attention à l'écoulement des jus de fumier dans les pâtures et les points d'eau
- •Ne pas laisser déborder les fosses à lisier
- Eviter de croiser circuit propre et circuit sale
- •Clotûrer les accèes aux mares et points d'eau stagnante
- •Aménager des abords propres près des abreuvoirs
- Amender suffisamment les sols avides en chaux et phosphore
- Réserver aux jeunes les prairies temporaires et les non contaminées
- Prévoir une pâture séparée pour les bovins positifs



Equilibre alimentaire, lutte contre parasitisme

- Distribuer une ration couvrant les besoins en énergie et en protéines
- •Apport suffisant de minéraux, vitamines et oligo-éléments
- •La douve est souvent associée à la présence de mycobactéries (affinités pour le même type de milieux)
- Lutte contre les strongles augmente la capacité de résistance des animaux



Figure 3 : Modalités de contamination d'un cheptel

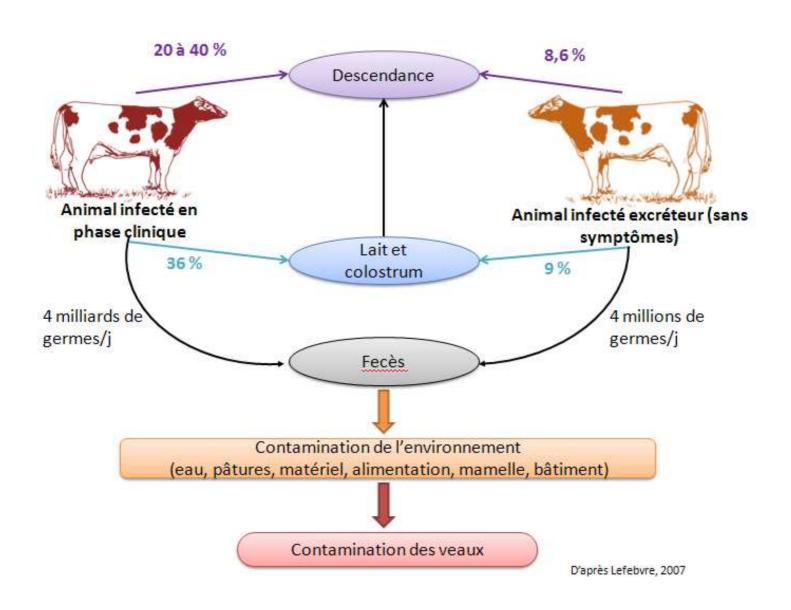
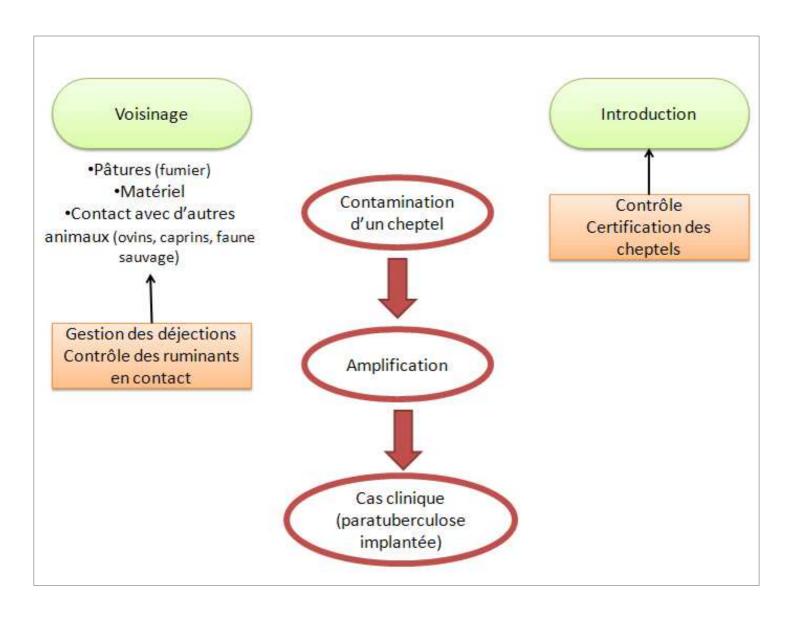




Figure 4 : Modalités de diffusion dans un cheptel (d'après le bulletin des GTV, 2002)





RISQUES MAJEURS

Mise-bas et période néonatale

- Absence de nurserie
- · Litière accumulée, nettoyage et désinfection peu fréquents
- Absence de séparation pour la mise-bas des vaches atteintes
- Proximité d'animaux suspects cliniques
- Absence de séparation des nouveau-nés de la mère
- Elevage de type allaitant
- Consommation de colostrum de la mère éventuellement infectée
- Mère cliniquement atteinte ou positive à un test

Période d'élevage des veaux

- · Veaux alimentés par un colostrum potentiellement contaminé
- Veaux alimentés par un lait potentiellement contaminé
- Veaux vivants dans les mêmes locaux que les mères
- Alimentation du veau pouvant être contaminée par des féces

RISQUES MINEURS

Du sevrage à l'âge adulte

- Contact avec des vaches adultes ou leurs déjections
- Contamination possible de l'alimentation
- Contamination possible de l'abreuvement
- Pâturage commun avec des adultes
- Contamination des prés par le fumier

A l'âge adulte

- Mélange avec des bovins d'origine non contrôlée
- Taux de renouvellement extérieur (achats) important



Figure 6 : Consignes et recommandations

Vache Génisse Vêlage Veau (en cas de diarrhée chronique rebelle et/ou amaigrissement) Précautions Si possible case Mettre sur pâture hygiéniques (gants, individuelle + seau réservée aux jeunes mettoyage du spécifique jusqu'à animaux soigneusement matériel) l'âge de 2 mois l'animal Box fonctionnel, Si pression Ne jamais épandre spécifique, nettoyé infectieuse aprèes chaque importante : poudre de lisier ou de fumier de lait + eau du naissance, avec point sur ces parcelles Le présenter au d'eau réseau vétérinaire de façon à réaliser les prélèvements Utilisation de foin Ne jamais mettre non issu de prairies Retrait immédiat du pâturées ou ayant d'animaux adultes nouveau-né reçu du lisier l'année dans ces prairies précédente Si résultat positif: Ne pas mettre à la éliminer l'animal le Abattage ou Respect du reproduction la euthanasie du plus rapidement dernière colostrum mèredernier veau de possible descendante des veau vache clinique mères séropositives



- Si utilisation d'eau de forage, faire réaliser 2 analyses bactériologiques annuelles
- Attention aux résidus dans les abreuvoirs et à l'entretien des canalisations